



## **Rapport de situation sur la mise en œuvre du plan d'action mondial pour combattre la résistance aux antimicrobiens**

### **Introduction**

1. En mai 2015, l'Assemblée mondiale de la Santé a adopté la résolution WHA68.7 relative à l'adoption d'un plan d'action mondial pour combattre la résistance aux antimicrobiens. Cette résolution invite instamment les États Membres à adapter le plan d'action mondial à leurs priorités nationales et à disposer de plans d'actions nationaux sur la résistance aux antimicrobiens.

2. Le plan d'action mondial identifie cinq objectifs stratégiques : 1) faire mieux connaître et comprendre le problème de la résistance aux antimicrobiens grâce à une communication, une éducation et une formation efficaces ; 2) renforcer les connaissances et les bases factuelles par la surveillance et la recherche ; 3) réduire l'incidence des infections par des mesures efficaces d'assainissement, d'hygiène et de prévention des infections ; 4) optimiser l'usage des médicaments antimicrobiens en santé humaine et animale ; 5) dégager les arguments économiques en faveur d'investissements durables qui tiennent compte des besoins de tous les pays et accroître les investissements dans la mise au point de nouveaux médicaments, outils diagnostiques, vaccins et autres interventions.

3. En septembre 2016, à l'issue de la réunion de haut niveau des Nations Unies sur la résistance aux agents antimicrobiens, l'Assemblée générale a adopté une déclaration politique portant sur ce phénomène par la résolution A/RES/71/3. La déclaration inclut les engagements des chefs d'État à élaborer des plans d'action nationaux multisectoriels qui intègrent l'approche « Un monde, une santé », à mobiliser des investissements pour la mise en œuvre de ces plans et à sensibiliser davantage à la résistance aux antimicrobiens.

4. En octobre 2017, le Comité régional a adopté la résolution EM/RC64/R.5 sur la résistance aux antimicrobiens dans la Région de la Méditerranée orientale lors de sa soixante-quatrième session. La résolution invite instamment les États Membres : a) à élaborer et à approuver des plans d'action nationaux pour combattre la résistance aux antimicrobiens et à allouer les ressources adéquates aux fins de leur mise en œuvre ; b) à établir un mécanisme de coordination multisectorielle de haut niveau ; c) à définir et à mettre en application des politiques et des réglementations pour prévenir l'achat d'antimicrobiens sans prescription ; d) à mettre en place une surveillance de la résistance aux antimicrobiens au niveau national et à intégrer le système mondial de surveillance de la résistance aux antimicrobiens (système GLASS) ; e) à développer des programmes nationaux de lutte contre les infections conformément à la résolution EM/RC57/R.6 ; et f) à instaurer des programmes de gestion des antimicrobiens dans les secteurs de la santé humaine et animale.

### **Point sur la situation**

5. Le présent rapport synthétise les progrès accomplis par l'OMS et par les États Membres dans la mise en œuvre du plan d'action mondial et de la résolution régionale EM/RC64/R.5 sur la résistance aux antimicrobiens dans la Région de la Méditerranée orientale.

### **Plans d'action nationaux pour combattre la résistance aux antimicrobiens**

6. Douze pays de la Région (Oman, Arabie saoudite, Afghanistan, Jordanie, Liban, Pakistan, Soudan, République islamique d'Iran, Libye, Égypte, Bahreïn et Iraq, par ordre de soumission) ont approuvé et soumis à l'OMS leur plan d'action national sur la résistance aux antimicrobiens. En outre, cinq pays (Émirats arabes unis, Maroc, Qatar, République arabe syrienne et Tunisie) ont finalisé leur plan d'action national et sont dans l'attente de son adoption officielle.

## Mécanismes nationaux de coordination et de gouvernance

7. Dix-sept pays de la Région (Afghanistan, Arabie saoudite, Bahreïn, Égypte, Émirats arabes unis, République islamique d'Iran, Iraq, Jordanie, Koweït, Libye, Maroc, Oman, Pakistan, Qatar, République arabe syrienne, Soudan et Tunisie) ont établi des groupes de coordination multisectorielle sous la forme de comités nationaux sur la résistance aux antimicrobiens. Il existe des variations dans la structure, la composition, les rôles et les responsabilités de ces structures d'un pays de la Région à l'autre. En 2019, l'OMS a appuyé le Maroc dans la réalisation d'une consultation nationale visant à mettre en œuvre des mécanismes efficaces de coordination de la gouvernance en matière de résistance aux antimicrobiens.

## Mieux faire connaître et comprendre le problème de la résistance aux antimicrobiens

8. L'OMS a encouragé plusieurs pays de la Région à célébrer la Semaine mondiale pour un bon usage des antibiotiques en 2017 et a organisé le lancement régional de cet événement qui a rassemblé plus de 100 participants et bénéficié de la contribution en ligne de bureaux de pays et des ministères égyptien, jordanien et pakistanais de la Santé. L'OMS a également préparé des spots radiodiffusés dans cinq langues (anglais, arabe, farsi, français et ourdou), y compris dans cinq dialectes de l'arabe (arabe du Golfe, égyptien, iraquien, marocain et syro-libanais), ainsi qu'un témoignage vidéo authentique, tourné en arabe et sous-titré en anglais, en farsi, en français et en ourdou.

9. La Semaine mondiale pour un bon usage des antibiotiques 2018 a été célébrée par 18 des 22 pays de la Région, dans le cadre d'activités qui ont ciblé les médias, les prestataires de santé et le grand public. À cette occasion, le Pakistan et le Qatar ont organisé une couverture par la presse papier de l'usage des antibiotiques et de la résistance aux antimicrobiens, tandis que l'Iraq, le Liban et le Soudan en ont assuré une couverture radiotélévisée. Le Maroc, le Pakistan et la Palestine ont tenu, quant à eux, des réunions de sensibilisation de haut niveau. L'OMS a mis au point et diffusé un kit pour les réseaux sociaux qui inclut un calendrier, des affiches et des cartes.

10. L'initiative « Vidéo pour le changement » a été lancée en 2018 en Égypte, en Jordanie et au Soudan pour encourager les jeunes à utiliser les technologies dans le but de promouvoir un changement des comportements aux fins de la lutte contre la résistance aux antimicrobiens. En outre, un projet de l'OMS visant à adapter les programmes nationaux de lutte contre la résistance aux antimicrobiens afin qu'ils soutiennent le changement des comportements est actuellement expérimenté dans ces mêmes pays.

## Renforcer les connaissances et les bases factuelles par la surveillance

11. Quatorze pays (Afghanistan, Arabie saoudite, Bahreïn, Égypte, Émirats arabes unis, République islamique d'Iran, Iraq, Jordanie, Liban, Libye, Oman, Pakistan, Soudan et Tunisie) ont intégré le système GLASS et douze d'entre eux ont communiqué des données en 2018. Un atelier régional a été organisé pour former les pays à l'utilisation du logiciel WHONET pour la saisie, l'analyse, l'agrégation et la notification de données sur la résistance aux antimicrobiens dans la plateforme GLASS, et un autre atelier a permis de former des équipes nationales dans six pays (Bahreïn, Égypte, Libye, Maroc, Pakistan et Tunisie) afin qu'elles préparent des plans nationaux de surveillance de la résistance aux antimicrobiens.

12. Un Projet tridimensionnel a été lancé en 2018 aux fins de l'élaboration d'un protocole mondial harmonisé sur la surveillance intégrée de la résistance aux antimicrobiens des *Escherichia coli* sécrétrices de bêta-lactamases à spectre élargi chez l'homme, l'animal et dans l'environnement. Le projet est actuellement mis en œuvre en Égypte, en République islamique d'Iran, en Jordanie, au Maroc, au Pakistan et au Soudan et un atelier de renforcement des capacités a été organisé pour que les équipes nationales appuient son exécution.

13. L'OMS a soutenu la Jordanie, le Pakistan, le Soudan et la Tunisie dans l'évaluation des capacités de leurs laboratoires de microbiologie nationaux de référence en matière de surveillance de la résistance aux antimicrobiens et des mesures correctives ont été prises. Un atelier régional a été organisé pour développer les capacités des pays à mettre en œuvre des systèmes de gestion de la qualité en laboratoire et l'OMS a appuyé l'Iraq, la Jordanie et le Soudan dans l'instauration de systèmes internes de contrôle de la qualité en laboratoire en fournissant des souches de contrôle qualité pour les agents pathogènes résistants aux antimicrobiens.

14. Avec le soutien de l’OMS et des partenaires, la Jordanie renforce actuellement son programme national de surveillance de la résistance aux antimicrobiens. Des activités de développement des capacités intensives et multisectorielles ont été menées pour les parties engagées dans la surveillance du phénomène et les sites concernés ont commencé à transmettre des données chaque mois au centre de coordination national.

### **Réduire l’incidence des infections**

15. Le statut des programmes de prévention et de lutte contre les infections au niveau national a été évalué dans 18 pays. Des directives nationales pour la prévention et la lutte contre les infections existent en Arabie saoudite, à Bahreïn, en Égypte, en Jordanie, au Koweït, à Oman et au Soudan. De plus l’Arabie saoudite, la Jordanie et Oman disposent de programmes nationaux de formation des professionnels chargés de la prévention et de la lutte contre les infections. Une surveillance des infections nosocomiales est en place en Égypte, en Jordanie et au Koweït et des outils nationaux de suivi et d’évaluation de la prévention et de la lutte contre les infections existent en Arabie saoudite, en Égypte et au Koweït.

16. Le Pakistan a récemment nommé un point focal et un comité national d’orientation pour la prévention et la lutte contre les infections. En collaboration avec le complexe médical du Roi Abdulaziz à Riyad (Arabie saoudite), un centre collaborateur de l’OMS, l’Organisation a soutenu la première formation sur la prévention et la lutte contre les infections au niveau national dispensée au Pakistan à l’intention de participants issus de 15 hôpitaux de soins tertiaires.

17. Le Pakistan et la Tunisie ont mis en place des groupes de travail nationaux et ont nommé des consultants pour l’élaboration de directives nationales en la matière.

18. L’OMS a organisé une consultation d’experts en février 2019 afin de mettre au point des meilleures pratiques pour la conception et la mise en œuvre de programmes nationaux de surveillance des infections nosocomiales dans les pays qui disposent de ressources limitées. Elles seront suivies d’un ensemble de recommandations aux fins de leur mise en œuvre ultérieure dans l’année.

### **Optimiser l’usage des médicaments antimicrobiens en santé humaine et animale**

19. Les équipes nationales de l’Afghanistan, de l’Égypte, de la République islamique d’Iran, de la Jordanie, du Liban, du Maroc, d’Oman, du Pakistan, du Soudan et de la Tunisie ont été formées à la méthodologie de l’OMS en matière de collecte des données nationales sur la consommation d’antimicrobiens. Les données pour la République islamique d’Iran, la Jordanie et le Soudan ont été incluses dans le rapport mondial de l’OMS sur la surveillance de la consommation d’antibiotiques (2018). La méthodologie de l’OMS pour la surveillance de la consommation d’antimicrobiens dans les hôpitaux a été expérimentée en Jordanie afin d’obtenir des données fiables sur l’usage des antimicrobiens dans les hôpitaux et les établissements de santé.

20. Des enquêtes sur la prévalence ponctuelle de l’usage des antibiotiques et des infections nosocomiales ont été réalisées en Iraq, en Jordanie, au Pakistan, au Soudan et en Tunisie. La collecte des données est achevée et l’analyse est en cours ; les rapports finaux sont attendus ultérieurement en 2019.

21. Un atelier national sur la gestion de la chaîne d’approvisionnement des médicaments a été organisé en République arabe syrienne pour renforcer la gestion des achats pharmaceutiques et de la chaîne d’approvisionnement et pour promouvoir un usage rationnel des antimicrobiens.

22. Une séance spéciale sur la lutte contre la résistance aux antimicrobiens s’est tenue au cours de la Conférence biennale des autorités de réglementation pharmaceutique de la Méditerranée orientale en 2018. Le rôle des responsables de la réglementation dans la promotion d’un bon usage des médicaments et l’adoption de mesures juridiques contre la délivrance d’antibiotiques sans prescription a été débattu et la méthodologie de l’OMS pour la surveillance de la consommation d’antimicrobiens a été présentée aux participants venus de 17 pays.

## Défis à relever

23. Malgré les engagements politiques de haut niveau, les infrastructures et les ressources humaines dédiées à l'endiguement de la résistance aux antimicrobiens sont encore insuffisantes dans la Région. Plusieurs pays fragiles connaissent des situations de crise donnant lieu à des populations déplacées et de réfugiés et la préservation de l'adhésion politique des pays à la lutte contre la résistance aux antimicrobiens représente un défi périlleux.

24. La collaboration entre les institutions à des fins de plaidoyer, de communication et de suivi est limitée, ce qui ralentit la progression dans le combat contre la résistance aux antimicrobiens, en particulier dans la mise en œuvre de l'approche « Un monde, une santé » dans les secteurs non humains.

25. La participation de la société civile, du secteur privé et des parties prenantes est encore faible et il n'existe aucune activité ni plateforme spécifique pour encourager leur plein engagement.

26. La résistance aux antimicrobiens n'intègre pas les formations professionnelles universitaires et post-universitaires du secteur de la santé dans presque tous les pays de la Région. Les capacités et les ressources humaines nationales dans les domaines de la surveillance, du changement des comportements, des technologies de l'information, de la gestion des données et de la recherche sont limitées, ce qui constitue un frein aux progrès de la lutte contre la résistance aux antimicrobiens dans la Région.

27. Les capacités disponibles dans les laboratoires de microbiologie en termes de surveillance de ce phénomène sont restreintes dans la Région. Les laboratoires nationaux de référence, lorsqu'ils existent, manquent des capacités et des ressources nécessaires pour encadrer, coordonner et suivre les autres laboratoires cliniques et de santé publique.

28. La plupart des pays de la Région ne disposent pas de programmes de prévention et de lutte contre les infections efficaces et bien coordonnés au plan national et au niveau des établissements. Cette capacité limitée dans la majorité des pays contribue à la propagation de la résistance aux antimicrobiens au niveau des établissements de santé et engendre un risque de propagation des agents pathogènes parmi les communautés locales.

## Orientations futures

29. Les États Membres doivent avancer, avec le soutien de l'OMS et des partenaires, vers la mise en œuvre de leurs plans d'action nationaux relatifs à la résistance aux antimicrobiens, conjuguée à l'allocation d'un budget national adéquat.

30. Les États Membres doivent fournir le soutien politique et faire preuve du leadership requis pour améliorer les mécanismes de gouvernance et la coordination au niveau national afin de combattre la résistance aux antimicrobiens, en particulier aux fins de la collaboration entre les secteurs de la santé humaine, animale et environnementale et les autres secteurs associés.

31. Les États Membres, l'OMS et les partenaires doivent continuer à développer les capacités des laboratoires nationaux à détecter et à diagnostiquer les organismes résistants émergents ou ré-émergents, y compris par la mise en œuvre de systèmes de gestion de la qualité en laboratoire.

32. Les États Membres doivent progresser, avec l'appui de l'OMS et des partenaires, vers l'établissement et le renforcement de programmes nationaux de prévention et de lutte contre les infections qui adoptent les composantes majeures des lignes directrices de l'OMS.

33. Les États Membres, l'OMS et les partenaires doivent identifier et aborder les obstacles à la prescription et à l'usage responsables des antimicrobiens dans les secteurs de la santé humaine et animale au moyen de directives, de formations et de l'application des politiques.